bibliothèques de livres traitant de l'agriculture : la série complète et reliée de tous nos journaux agricoles devrait y occuper une des premières places.

Voici ce que j'écrivais en 1867, au sujet de l'éducation de la classe agricole; le temps écoulé depuis n'a nullement modifié

" Je parlais des sociétés littéraires de nos villes, et ap: és avoir reconnu qu'elles sont un puissant moyen de reposer l'esprit et

de féconder l'intelligence, j'ajoutais :

"On pourmit in objecter que tous ces délassements intellectuels faciles au sein de nos villes où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes où rien de cela n'existe. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne le sont elles pas dans nos campagnes où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui! Qui est ce qui pourrait empêcher les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques composées de livres à la fois instructifs et amusants? Objecteraton les frais que ferait encourir une telle acquisition? Mais que de dépenses inutiles ne font pas tous les jours même les économes! Que les liabitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des hibliothèques de paroisses qui ne marqueront pas d'avoir le meilleur effet sur l'esprit et le cour de leurs enfants. Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos campagnes, associations dont les membres se rounirment de temps à autre pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux arts ou les arts in-dustriels, sur la science agricule avant tout? Je dis sur la science agricole avant tout ; en effet, dans les pays constitutionnels, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique: celui-ci tient pour la consédération, celui la pour l'annexion; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'antre je ne sais trop quoi..... Toutes ces grandes questions politiques n'ont à mes yeux, qu'une importance secondaire: et à cent coudées au dessus d'elles je place ma marotte à moi, qui est l'artagricole et la coloni-atiou.'

" Quant à l'éducation de la classe industrielle de nos villes, elle peut se faire de diverses manières : par des écoles spéciales, par des musées, des bibliothèques, des cours, etc."

Les assurances agricoles

Nous offrons à la réflexion des cultivateurs les remarques judicieuses que fait la Gazette de Sorel, sur l'importance qu'il y a pour eux d'assurer leurs propriétés, contre les incendies qui arrivent encore assez frequemment dans nos campagnes. On ne peut prétexter le manque d'argent pour le faire, pui-que ces risques se prennent à des taux qui sont à le por ée de toutes les bourses.

On pourrait se plaindre avec raison de l'insouciance que montrent généralement les cultivateurs à l'égard de certains avantages que leur offre la civilisation moderne. Un exemple entre plusieurs, c'est qu'on les voit obstinément refuser de recourir au procede le plus simple de protéger leurs familles contre les fatales conséquences du feu, qui est d'assurer leurs propriétés. Aujourd'hui en face des facilités que des compagnies d'assu-rance agricoles accordent au public, on serait porté à ne plas n'expliquer cette obtination déplorable, à moins que de l'attribuer à l'existence persistante d'antiques préjugés qui devraient être morts. Cependant nous devons dire qu'en général il y a là dedans une simple négligence plutoi qu'un défaut d'esprit progressif. L'on comprend bien tous les avantages offerts, mais on diffère, on remot à plus tard, et une entastropho scule ouvre les yeux. C'est bien mal d'attendre ainsi et de sacrifier ses propres intérêts à un esprit de négligence, bien coupable après tout. Chaque père de famille doit savoir que, ce qu'il a, il le doit à ses enfants et qu'il est presque en conscience obligé de prendre tous les moyens pour assurer le bien-être de ceux qu'il élève. Il comprend bien ce devoir, puisque c'est avec la sueur de son front qu'il acquiert l'héritage qu'il devra plus tard leur léguer. Pourtant, au moment où il s'y attend le moins, un incendie peut détruire ses maisons et ses granges et le jeter sur la paille avec sa de la truite, dans la province de Québec, est défendue depuis le famille. Compte-t-il sur la charité de ses voisins? C'est bien ler octobre jusqu'au ler février de chaque année.

mal de sa part de songer à ce moyen humiliant de se relever. Souvent même, ce moyen ajoute l'inefficacité à l'humiliation. N'est-il pas mieux pour le cultivateur de se pourvoir à lui-même en prélevant une modique somme sur ses revenus, qui sont plus que suffisants pour sa subsistance et celle de sa famille, et en la plaçant de manière à lui faire espérer que, si jamais le feu ou la fondre mettuit ses maisons en cendre, elle lui serait rendue au centuple et il n'aurait pas alors à recourir à la mendicité? Qu'on ne s'endorme pas dans une fausse sécurité; le malheur atteint au basa d. it peut frapper à votre porte comme à celle de votre voisin. Et vous auriez alors à vous reprocher longtemps, toujours peut-être, d'avoir jeté dans la misère toute votre famille par votre faute, pour avoir cédé à un mouvement condamnable de mesquinerie ou à une négligence non moins blâmable

A mésent, les institutions qui consacrent uniquement leurs capitaux à couvrir les risques agricoles ne manquent pas, Dieu merci. En limitant leurs opérations à la campagne, elles sont à même d'assurer à des taux littéralement insignifiants Les garanties qu'elles offrent sont les meilleures et, comme leurs pertes sont rares et modiques, elles les règlent sans difficulté. Il est bien étonnant que ces-faits-là ne frappent pas l'esprit d'un plus grand nombre, bien que, depuis quelques années. l'on puisse constater un grand progrès sous ce rapport. Heureusement, du train que vont les choses, il est permis d'espérer qu'avant longtemps, non-seulement la nécessité de s'assurer sera comprise, mais que cette bonne mesure sera prise par la majorité des cultivateurs bas canadiens: Nous ne saurions qu'applaudir à ce bon mouvement, qui ne pent qu'assurer davantage la prospérité de la classe agricole et la stabilité des institutions qui dévouent leurs capitaux à cette œuvre philanthropique.

Les pronostics naturels du temps

Les oiseaux sont les meilleurs indicateurs du temps: les pigeons se posent-ils sur le toit d'une grange en présentant le jabot an levant le matin, ronfrent ils de bonne henre an logis, picorent ils aux environs de la ferme, pluie imminente le lendemain ; se rendent-ils tard an colombier, vont-ils butiner au loin dans les

champs, c'est signe de beau temps. Les poules si elles se roulent dans la pou sière plus que de co (tume en hérissant leurs plumes, annoncent l'orage prochain. Même prophétie si les canards plongent dans l'eau en battant des niles, en se poursuivant et criant joyeusement sur la maro.

Les hirondelles volent-elles en rasant la surface de le terre et de l'ean.-l'orage n'est pas loin ; dispansissent-elles, surtout vers le soir, dans les hauteurs de l'atmosphère, c'est la sécheresse.

Si les corbeaux crient et croassent plus qu'à l'ordinaire: pluie ; en est de même quand les chonettes houloulent et quand les borgeronnettes santillent le long des fossés.

Les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche, et aussi lorsqu'elles y arrivent en foule sans être entièrement chargées, annoncent la pluie très-prochaine. Si la vache lèche les murs de l'étable, c'est-à-dire le salpêtre que l'humidité de l'atmosphère

fait suinter, c'est la pluie le lendemain.

D'autres remarques indiquent encore aux habitants des campagnes les changements de temps. Ainsi, pour n'en citer que quelques-unes, nous dirons: la lame de la faux reste-t-elle sèche le matin à la rosée, beau temps; prend-elle l'humidité en se tei-gnant de bleu ou de rose, c'est de la plulo à courte échéance. Le bucheron qui va au bois consulte sa cognée également comme le faucheur interroge sa faux : si la hache est nette et luisante la journée sera belle; mais si elle est terne et si le manche no, glisse pas dans la main, gare à l'orage!

Petite chronique

- L'exposition de la Sociéte d'agriculture du comté de Richelien, se tiendra à Ste Victoire, le 7 octobre prochain; celle de la Société d'agriculture d'Arthabaska, aura lieu le 5 octobre.

La pêche à la truite.-Nous lisons dans le Morning Chronicle du 37 semptembre: " Qu'en vertu d'un réglement du trois avril 1875, adopté par le Gouverneur Général en Conseil, la pêche